

Le difficile « tâtonnement walrasien » français de compétitivité

Même si des efforts sont faits, les objectifs d'endettement de la France vis-à-vis des critères de l'Union européenne ne seront bien entendu pas atteints, comme l'Allemagne d'ailleurs. Mais la France a une bonne excuse, celle de sa protection sociale et des avantages traditionnellement acquis qui empêchent les entreprises de pouvoir rivaliser ou à travailler en coopération de par leur couts de revient élevés et un plancher a priori non modulable, sauf si les Français en décident autrement avant ou après l'électrochoc comme ils aiment le faire.

Par François CHARLES

Economiste, coach, conseil, formateur et auteur en stratégie et management, président de l'IRCE

Est-il possible de dire que l'on est européen quand cela nous arrange et de reprocher à la Commission européenne son rôle de régulateur ? L'Union européenne initie depuis longtemps des mesures ensuite prises dans les Etats. JM Barroso croit en la France, partie du moteur de l'Europe et doit se montrer à la fois ferme et bienveillant sur ses demandes de compétitivité pour atteindre les objectifs fixés, sans bien entendu apporter la solution, par soucis de subsidiarité. Le fait qu'il insiste sur le problème des charges patronales fait *douce violence*, rappelant qu'il est institué que l'emploi d'étrangers européens en France nécessite le paiement des charges salariales françaises mais des charges patronales du pays d'origine, faussant de facto certaines concurrences

dans le transport, vite oubliées par les donneurs d'ordre français qui y trouvent leur compte !

Cette compétitivité peut être atteinte soit par une différenciation technologique ou de qualité, comme nous le connaissons dans le luxe où le prix n'est pas l'élément déclencheur de l'achat, soit par un ajustement des coûts et des prix, pour les autres biens, en fonction de la demande. Le prix d'équilibre en concurrence pure et parfaite de L. WALRAS, qui est en fait le souhait de la Commission européenne pour lutter contre les situations de monopole et des aides faussées des Etats, se ferait alors par *tâtonnement*, comme dans une salle de marchés. On comprend aussi qu'une réflexion sur une segmentation européenne de l'offre soit difficile à comprendre dans cette recherche de concurrence interne, souvent saine.

Ce prix d'équilibre est bloqué en France par un plancher très haut constitué du SMIC, des cotisations patronales et salariales obligatoires souvent liées aux accords de branche. Cette chape certes protectrice, rend également impossible ce tâtonnement walrasien à la détermination du « salaire » d'équilibre lié au cout et au prix. Par ailleurs, les entreprises joueraient-elles toutes le jeu en cas de remontée des prix ? Mais n'oublions pas d'ailleurs, que le SMIC n'est plus le SMIG et devrait donc baisser en cas de récession non souhaitable.

L'Allemagne a réussi sa réunification, n'a pas de SMIC, dispose d'un consensus syndical et

n'impose pas d'obligations sociales pour ses entreprises qui sont donc plus compétitives que leurs voisines françaises mais qui, une fois leur taille importante, accordent aussi des avantages sociaux. L'exemple britannique d'une protection sociale à la carte sans socle mutualiste n'est pas forcément satisfaisant pour la condition humaine mais évite les abus. Et que dire du nouveau contrat de travail à zéro heure ...

Une solution consisterait à baisser les cotisations et donc les prestations sauf que les patrons, les salariés et les gouvernements n'ont pas la même vision de l'effort. Enfin, il serait également possible de considérer une assiette de rémunération globale fluctuante en fonction de l'âge et des besoins financiers avec une part non chargée consacrée à la prévoyance mais surtout à la retraite et la dépendance, qui se heurte ici à la discrimination liée à l'âge que le gouvernement utilise néanmoins dans les contrats de génération.

Enfin, la possible fluctuation des salaires, problématique face aux emprunts, nécessiterait également l'implication, la souplesse et la prise de risque des banques et désormais des Etats (Bpifrance) sachant que les organismes financiers se récupèrent sur les premières années. Au même titre que la PAC compense nos agriculteurs, des aides européennes pourraient compenser les différences sociales, influant sur la concurrence, afin que ce ne soit pas un pays mais l'Europe entière qui devienne collaborative et compétitive.